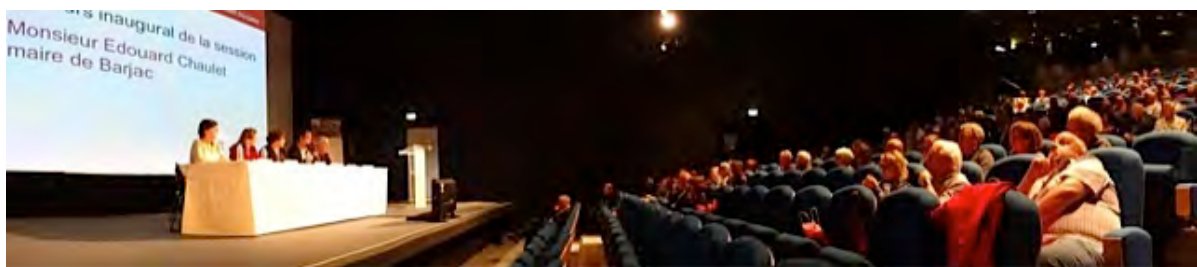


# Assemblée plénière consultative du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard

Compte-rendu de la rencontre  
du 22 mai 2018 au Pont du Gard



- 12 juillet 2018 -



## Sommaire

Préambule

Liste des participants à l'Assemblée Plénière

Tribune de l'Assemblée plénière

Carte des communes ayant désigné un correspondant à l'Assemblée Consultative

### **I. Première partie : compte-rendu de la rencontre**

**Mot de bienvenue**, Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30

**Extrait du film CARAC'TERRES**. Fédération Nationale des CAUE

**Discours inaugural**, Edouard Chaulet, maire de Barjac

**Présentation de la démarche** de l'Assemblée consultative : objectif, rôle des correspondants, Stéphane Cartou, directeur du CAUE 30

**Questions de la salle**

### **II. Seconde partie : synthèse et prolongements**

**Deux axes pour une vision sensible du territoire gardois**

**Composition des commissions**

**Note d'intention pour les travaux de la rentrée**

## Préambule

La mission culturelle des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement peut se manifester de façon multiple. La démarche du CAUE du Gard en créant cette Assemblée Consultative est d'entamer un travail collaboratif permettant à la fois de développer une exigence qualitative sur les missions qui sont les siennes, une vision moins normative et surtout des rencontres chaleureuses et nourries d'un même enthousiasme pour le Département du Gard.

Envisager aujourd'hui des projets d'aménagement dans le respect de toutes les dimensions du principe de Développement durable peut s'avérer une entreprise complexe. Cela suppose, entre autres, de prévoir les conséquences des actes et des décisions dans une anticipation d'autant plus difficile que les pratiques sociales sont en continuelle mouvance. Pour changer de perspective et sortir d'une projection dans un futur parfois flou, l'intention du CAUE du Gard avec cette Assemblée consultative est de se focaliser sur ce qui se déroule ici et maintenant.

Sur le plan de la méthode, il a été procédé de manière systématique en sollicitant l'ensemble des communes gardoises. Les associations avec qui le CAUE avait l'habitude de travailler ou que des partenaires lui ont signalées ont été contactées par le CAUE du Gard dans un deuxième temps.

L'Assemblée Plénière du 22 mai 2018 fut l'occasion de premiers échanges avec une partie des correspondants communaux et associatifs qui ont pu se déplacer. Si l'on se fie aux remarques des participants retranscrites dans ce rapport mais également aux discussions lors de l'apéritif, la perspective d'une volonté de partage a pu s'esquisser. Le CAUE du Gard s'en réjouit car l'objectif de cette Assemblée est précisément de favoriser avant tout l'expression d'une dimension sensible pour tout ce qui concerne l'aménagement au sens large (c'est à dire y compris dans sa dimension politique). Cela nécessite un esprit de confiance et les prochains rendez-vous seront l'occasion de poursuivre le développement de ces premiers jalons afin que des idées partagées et des retours d'expériences émergent et impulsent ça et là de nouveaux projets.

Le présent compte-rendu de la rencontre du 22 mai dernier se structure en deux temps pour rappeler et expliciter l'esprit de la démarche.

Les interventions sont, tout d'abord, reproduites *in extenso*, montrant accords, adhésions et réserves sous leur forme brute.

La composition de cette Assemblée arrêtée au 22 mai est présentée dans un second temps avec un bref retour sur ses objectifs et suivie d'une note d'intention pour les travaux à venir.

## Liste des participants à la soirée (par ordre alphabétique)

### Communes

ASPERES	Jean-Michel TEULADE
AUJARGUES	Philippe DACIER
BARJAC	Edouard CHAULET
BARON	Edmond DOROCQ
BEUCAIRE	Gilles DONADA
BELVEZET	Josiane GRANET - Jean-Claude MANCHON
BESSEGES	Hélène MALBOS
BERNIS	Dominique RIBES
BEZOUCE	Richard ARNAUD
BLAUZAC	Jean-Pierre ROSSI
CARDET	Thierry GILHODEZ - épouse
CHUSCLAN	Pascal PEYRIERE
CORCONNE	Bernard GUYEZ
CRESPIAN	Alain JUNG
CROS	Fabienne MAJOREL
FOURQUES	Robert HEBRARD - Yvan CAVALLINI
GALLARGUES LE MONTUEUX	Xavier DUBOURG
GENERAC	Francis LAVIRON
L'ESTRECHURE	Pierre PRADILLE
LA CALMETTE	Georges HENRY - Florence AVIS
LA CAPELLE ET MASMOLENE	Jean-Claude SAORIN
LA ROUVIERE	Nicole PERRAU
LAMELOUZE	Christine DONNARD
LANUEJOLS	Alexandre VIGNE - Ana MACCRATH
LASALLE	Michel LAFONT
LE GRAU DU ROI	Olivier PENIN
LEZAN	Jean-Pierre LEVAILLANT - épouse
MARTIGNARGUES	Gérard FLEURET
MASSILLARGUES-ATUECH	Catherine LEGRAND
MEYNES	Patrick PELLOUX
MONS	Gérard BAQUET et Daniel BERNARD
MONTPEZAT	Stéphanie VOLPELLIERE
NAGES ET SOLORGUES	Jean-Pierre MEDAN
NERES	Dorothee KEGLER - Marie-France ACKROYD
PEYREMALE	Manuel CRESPO
PUJAUT	André ROCHE
REMOULINS	Carole GALINY
ROBIAC-ROCHESSADOULE	Francis MATHIEU
ROCHFORD DU GARD	Maurice SAVARY
ROGUES ET MADIERES	Nicolas PALOC
SAINT ANDRE DE ROQUEPERTUIS	Thierry PRADIER
SAINT BAUZELY	Jean-Pierre JAMES
SAINT BONNET DU GARD	Lionel NEBEKER
SAINT CESAIRE DE GAUZIGNAN	Mireille GUIRAUD
SAINT COMES ET MARUEJOLS	Michel VERDIER
SAINT DIONISY	Gilles MONTILLET
SAINT HILAIRE DE BRETHMAS	Jean-Michel PERRET
SAINT JEAN DE MARUEJOLS ET AVEJAN	Gilbert DALVERNY
SAINT JEAN DE VALERISCLE	Grégory SAVIT
SAINT JULIEN LES ROSIERS	Henri LAZAREWICZ
SAINT MAMERT DU GARD	Béatrice DERNONCOURT
SAINT MARCEL DE CAREIRET	Michel LAHAYE - Marie-Noëlle DEVRIES
SAINT MAXIMIN	Henri ARQUE
SAINT NAZAIRE	Gérard MISSOUR
SAINT PONS LA CALM	Jean ROCHE
SAINT PRIVAT DES VIEUX	Jean VINCENT
SAINT VICTOR DES OULES	Didier MEJEAN
SAINTE ANASTASIE	Patrick DAIGNE

SAUMANE  
SAZE  
TORNAC  
TRESQUES  
TREVES  
VENEJAN  
VERS PONT DU GARD

Richard VALMALLE  
Philippe MASSIAS  
Catherine SERVOUSE  
Jean-François MAZZOLENI  
Régis VALGALIER  
Bruno TUFFERY  
Olivier SAUZET

## Associations

ACCUEIL DES VILLES FRANCAISE  
ASERPUR SAUVEGARDE D'ENTRETIEN RESTAURATION  
DU PATRIMOINE URBAIN ET RURAL  
LE SPOT NIMES  
PISTES  
CAPEB DU GARD  
CIT'EN  
CITRE LA COOPERATIVE  
COMITÉ DE QUARTIER PLATEFORME CADEREAU  
COMITÉ DE QUARTIER ROUTE D'ALÈS  
ECLR OCCITANIE ENERGIES CITOYENNES LOCALES ET  
RENOUVELABLES  
FEDERATION ASSOCIATIONS CEVENOLES  
ENVIRONNEMENT NATURE (FACEN)  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BATIMENT  
GITES DE FRANCE TOURISME VERT GARD  
NÎMES EN TRANSITION (ASSONET)  
L'UZEGE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET  
ENVIRONNEMENT  
LABORATOIRE PASSIM  
LES SURVOLTÉS  
MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
MNE RENE 30  
R D'EVOLUTION  
SPN DU GARD

Robert JEANJEAN  
Maurice ROUSTAN - Jacky MAURIN  
Eric NAYAGAM  
Sophie LOSSKY  
Christophe CLEMENT  
Marie-Pierre MERCIER - Françoise AKOUM  
Claire FLEURY  
Bruno VAN-KERM  
Bernard DARDEL  
Philippe POURCHET  
Claude PERRIN - Norbert CHAUTARD - INVITE  
Olivier MARIS  
Laurence DELAHAYE  
Christophe ORLIAC  
Henry DE CAZOTTE - Didier RIESEN  
Françoise VOLPONI  
Christian MERCIER  
Laurianne HERAN  
Laurianne HERAN  
Vincent Espagne - Antoine RABOUDIN  
Jean-François GOSSSELIN

## Personnes excusées parmi les communes

BAGNOLS-SUR-CEZE  
CABRIERES  
CLARENSAC  
GOUDARGUES  
LA BASTIDE D'ENGRAS  
QUISSAC  
REDESSAN  
SAINT JULIEN DE CASSAGNAS  
SAINT MARTIN DE VALGALGUES  
TAVEL

Vincent POUTIER  
Jean-Marc VIDAL  
Gérard QUERCI - Thierry BELET  
Barbara JANDOLO  
Jocelyne CHABERT  
Pauline CAZALIS  
Benoît BAILLET  
Patrick SACRE  
Sébastien VOINDROT  
Claude PHILIP

## Personnes excusées parmi les associations

AFPA  
COMITÉ DE QUARTIER DE PISSEVIN  
E COMMUN TOIT  
LABORATOIRE ESPACE ENVIRONNEMENT ET ARTS  
MAISONS PAYSANNES DE FRANCE  
NEGPOS  
PARC NATIONAL DES CEVENNES  
RÉDACTRICE LE PROVENÇAL LANGUEDOC SUN  
SOCIETE D'HISTOIRE MODERNE ET CONTEMPORAINE  
DE NIMES ET DU GARD  
LABORATOIRE PROJEKT - U NIMES

Lauren CUEILLE - Laurent FABRE  
Alain LORGEAS  
Henry WELCHNER  
MONIQUE RIEUTORD  
Michèle-France CHARRON-CZABANIA  
Patrice LOUBON  
ERIC DESSOLIERS  
Sian GRIFFITHS BELL  
Robert CHAMBOREDON  
Thomas WATKIN

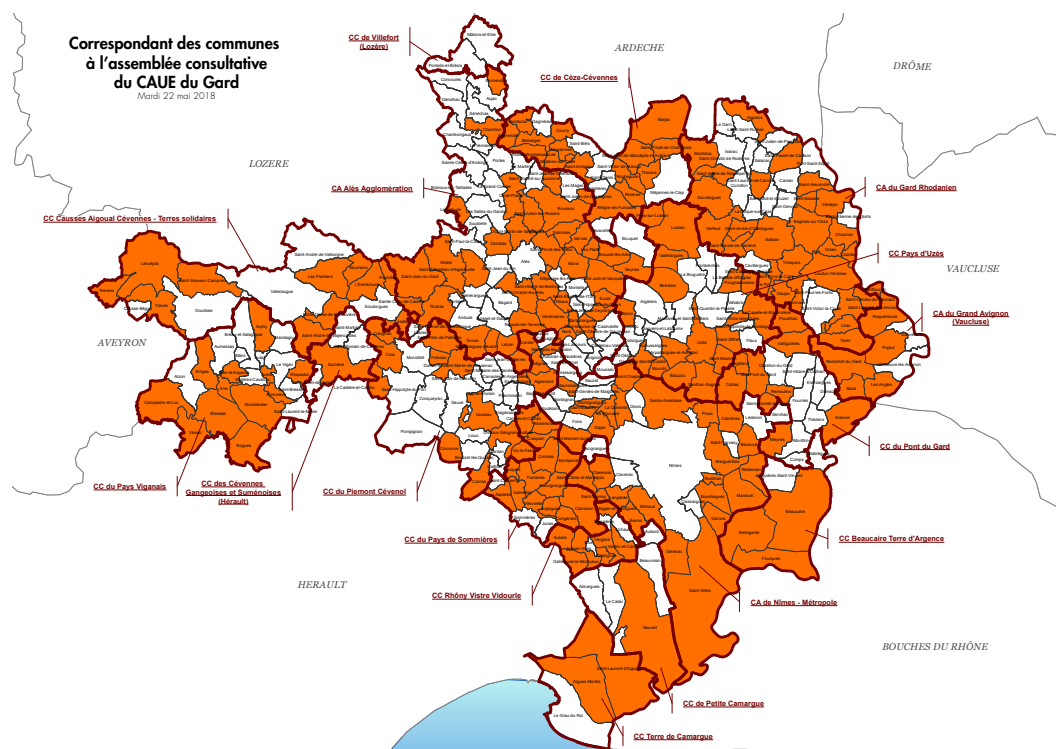
## Tribune de l'Assemblée Plénière



De gauche à droite : Madame Catherine Bernié-Boissard, professeur émérite en géographie de l'Aménagement, Madame Hélène Meunier, conseillère départementale du canton du Vigan, Madame Maryse Giannacini, conseillère départementale du canton de Calvisson, Monsieur Stéphane Cartou, directeur du CAUE, Monsieur Jean-Pierre Duval, représentant de l'Ordre des architectes.

## Carte des communes ayant désigné un correspondant

Les collectivités locales ont été nombreuses à répondre à l'invitation du CAUE leur demandant de nommer par délibération un correspondant en conseil municipal (maire, conseiller municipal, directeur des services ou personne de la commune). A l'heure où nous écrivons 206 communes ont adressé leur document, entérinant leur participation à cette Assemblée.



## I. Première partie : compte-rendu de la rencontre

Mot de bienvenue, **Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30, conseillère départementale du canton de Calvisson**



Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration du CAUE  
Mesdames et messieurs les conseillers départementaux  
Mesdames et messieurs les maires et adjoints,  
Monsieur le directeur du Caue,  
Mesdames et messieurs les correspondants,

Nous voici réunis pour cette Assemblée plénière et je me réjouis d'inaugurer cet événement assez inédit dans l'histoire du CAUE du Gard.

L'idée d'associer les représentants des communes gardoises et le milieu associatif autour du cadre de vie n'est pas nouvelle. Elle nous paraît toutefois aujourd'hui plus que nécessaire.

Pourquoi ?

Parce que notre planète est plus que jamais menacée : par les conséquences de l'activité humaine, par la pollution, par les problèmes liés au réchauffement climatique... Parce qu'aujourd'hui, seule une prise de conscience généralisée nous permettra d'éviter la catastrophe.

Il est temps d'agir. Mais pour agir il faut aussi être entendu. Il faut que nos concitoyens soient eux aussi convaincus. Il faut que les consciences bougent

Il faut que ces consciences bougent tant au niveau des populations que pour les décideurs. Ce chemin, parce que c'est un chemin, nous savons qu'il est compliqué. Bien souvent il heurte des intérêts économiques, ceux de grands groupes industriels dont nous avons aussi besoin ; bien souvent il heurte des intérêts politiques, c'est le cas quand les Etats-Unis décident unilatéralement de se retirer des accord de Paris...

Alors mesdames et messieurs, si nous voulons que cela change, c'est d'abord à nous même de le faire. C'est à nous même de prendre notre bâton de pèlerin et c'est ce que nous vous proposons de faire ici, à notre niveau, modestement, localement, dans l'écoute et le respect de chacun, au sein de de cette assemblée.

Réfléchir aux problématiques d'environnement et à la préservation du patrimoine.

Réfléchir à la qualité de l'habitat, à la cohabitation entre les activités économiques et la nature. Découvrir des initiatives innovantes, valoriser des projets inédits...

Autant de possibilité ouvertes à cette assemblée, autant de rencontres et d'échanges entre nous.

Bien évidemment tout cela repose sur le principe de l'engagement de chacun. Il va de soi que les correspondants qui ne disposent pas de temps pour cette implication seront informés de l'avancée de ses travaux.

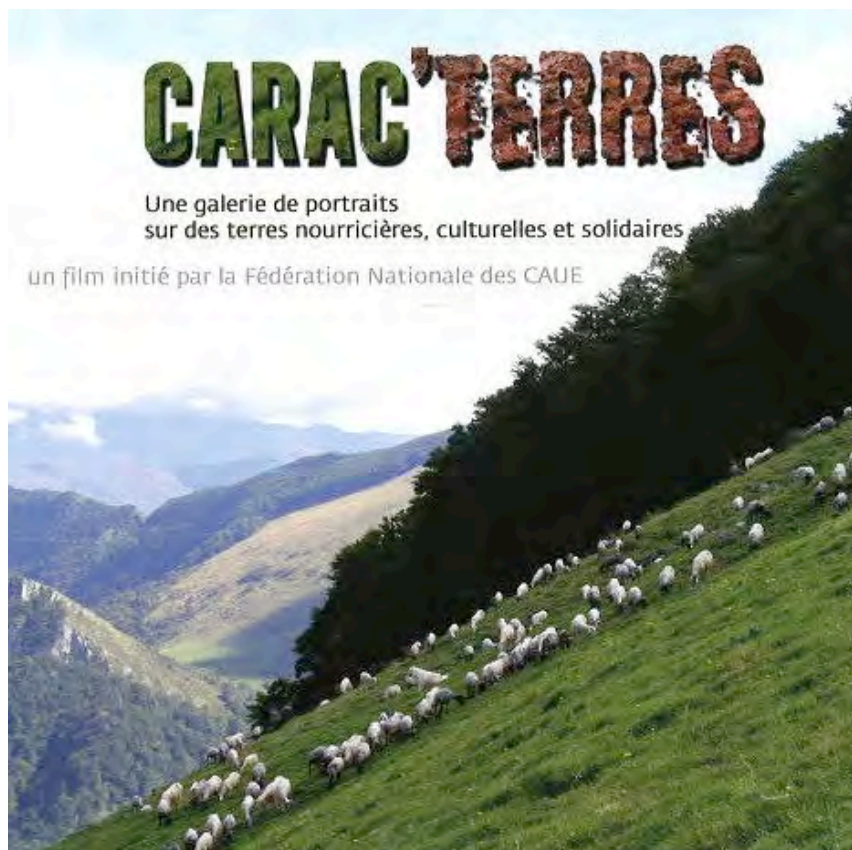


Voilà en quelques lignes votre rôle, le rôle de cette assemblée plénière consultative.

Alors pour conclure Mesdames et messieurs, je souhaite aussi dire que Notre département n'est pas en retard sur tous ces sujets, vous le vivez au quotidien en tant qu'élus ou associatifs.

Notre territoire regorge de femmes et d'hommes, comme vous, impliqués. Dans le Gard La terre est redevenu un sujet d'intérêt. Pour cette séance d'installation, je vous propose de regarder d'abord un court extrait du Film CARAC' TERRES, un film réalisé par François Adam, Michel Hannachi et Laure Piedeloup.

## Extrait du film CARAC'TERRES



En 2014, dans le cadre d'une étude de la transformation du monde rural et périurbain, les CAUE de Seine et Marne et des Yvelines ont réalisé un film documentaire de 90 minutes proposant une dizaine de portraits d'hommes et de femmes ayant initié des projets individuels et collectifs.

L'un de ces portraits, intitulé « La terre, notre honneur », met en scène la commune de Barjac. Le maire, Edouard Chaulet y explique comment « *l'exigence d'une alimentation de qualité (l'a conduit) à déployer l'ensemble d'une chaîne alimentaire et solidaire locale : acquisitions foncières et installation de jeunes agriculteurs, création d'un restaurant communal et maintien des anciens au village.* »

Le CAUE du Gard qui, en partenariat avec d'autres CAUE, a participé à ce projet de film a choisi de diffuser ce petit documentaire à l'Assemblée, non seulement pour le projet en lui-même mais aussi pour toutes les valeurs humaines auxquelles il fait référence et qu'il est parvenu à cristalliser.

**Maryse Giannaccini, présidente du CAUE** (après la projection)

Mesdames et messieurs, je vais demander à Monsieur Edouard Chaulet, maire de Barjac... et non pas à son hologramme de venir prononcer le discours inaugural de cette assemblée plénière.

## Discours inaugural, Edouard Chaulet, maire de Barjac



Bonsoir à toutes et à tous, bonsoir mes chers collègues. Merci au CAUE de son invitation et d'avoir pris pour thème de cette Assemblée Plénière l'Environnement. C'est vrai que dans CAUE, Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement, on oublie souvent le mot Environnement. Je ne vais pas en rajouter plus que ce qui est dit dans le film qui vient d'être présenté et que je vous recommande car il contient d'autres témoignages que le mien.

Simplement, comment en suis-je venu à une réflexion sur cette question environnementale et de paysage ? Eh bien tout simplement par une décision politique qui a consisté à créer une restauration collective biologique. Très vite nous nous sommes heurtés à des problèmes d'approvisionnement. Approvisionnement de proximité, de circuit court et nous nous sommes tournés vers les disponibilités qu'il y avait aux alentours en matière foncière. C'est vrai que les élus ont sous leur tutelle des PLU, des cartes communales, tout un arsenal de lois pouvant leur permettre de protéger la terre, de protéger les sols dont nous savons qu'ils sont menacés de deux manières.. La première c'est l'artificialisation : 25m2 de sols artificialisés à la seconde : routes, parkings, grandes surfaces, constructions de boîtes de savon d'habitation etc,.. La seconde c'est la contamination. On pense moins à entretenir la force productive des sols, à entretenir l'humus... Il est vrai que cet humus est mis à mal pour ne pas dire détruit par les produits chimiques qui tuent les champignons bien utiles à la décomposition, qui tuent les insectes déchetants, qui tuent les vers de terre qui font plus que 1000 tracteurs en silence, qui tuent les bactéries et qui nous donnent en fin de compte des sols éteints, des sols morts. Donc perte quantitative, perte qualitative.

Notre honneur, comme il est dit dans le film, justement, en tant qu'élus, c'est essayer d'évoluer là-dedans. Nous avons avisé un domaine de 120 hectares comprenant un grand mas et qui s'est libéré puis, avec l'association Terres de lien, nous avons décidé d'en faire une appropriation associative c'est à dire une appropriation collective, une sorte de mise en commun et il est vrai que cette terre avait été mise à mal. Nous avons rassemblé des actionnaires qui ont acheté les 120 hectares et avons tenté d'y implanter des paysans avec des bonheurs, des malheurs... Actuellement deux nous fournissent en pain et en laitage brebis. L'éleveur de vaches a disparu, l'éleveur de volailles également, l'éleveur de cochons aussi. C'était et cela reste toujours une tentative pour avoir notre approvisionnement court.

Désespérant d'avoir des paysans qui s'y mettent - car ils restent fortement liés aux méthodes auxquelles on les a formés - nous avons décidé d'acheter des terres lorsqu'elles se libéraient, lorsque la SAFER voulait nous les vendre. Notre objectif, à terme, est de créer une régie communale agricole. afin de produire de cette manière des aliments par nous-même, à l'instar de la commune de Mouans-en-Sartoux dans le Var qui dispose d'une régie communale dédiée.

Nous avons déjà - mais je suis en procès parce que l'on m'a dénié le droit de préemption –une quasi-autosuffisance en huile d'olive ce qui signifie que notre cuisine centrale peut aller vers un régime alimentaire crétois. La commune pourra, ainsi, s'offrir de temps en temps quelques aiolis généralisés...

La terre. Les indiens disent la Terre-Mère, la Pachamama. Ils ne se voient pas au-dessus, pas au-dessous, ils se voient dedans. Nous avons une formation qui nous amène à penser autour de l'assiette, des paysages. Dis-moi ce qu'il y a dans ton assiette. Si tu me dis du steak et des frites je te dirai comment sera le paysage. Si c'est en circuit court, s'il y a de la diversité, le paysage sera autrement. Il est bien que le CAUE se penche sur ces questions paysagères car nous sommes un département touristique et que devient un Département lorsqu'il n'y a pas de paysans.

Vous le voyez dans l'interview, ma grande préoccupation est de mettre des paysans. La question paysanne est une question publique, une question de bien commun et moi je parle de plus en plus de terre commune. Il faut que l'ensemble des citoyens se soucie de plus en plus de la question alimentaire, de l'autosuffisance et de la souveraineté en matière alimentaire, de la santé.

Un paysan me disait récemment : *« mais comment cela se fait-il qu'avec les idées que tu as, tu ne m'encourages pas... moi je fournis des poulets pas chers ça nourrit les pauvres pour pas cher... tandis qu'avec toi, ton bio c'est pour les bobos »*. Je lui dis *« ton poulet mon ami, il nourrit peut-être mais il rentre gros dans le four et sort tout petit donc il fait peu de profit ... et lorsqu'on tire la patte, l'aile vient avec... Puis on l'importe souvent avec des subventions, je passe sur la chaîne du froid. Il va au Togo par exemple et là sur le marché de Lomé quel est le poulet qui se vend ? Le poulet bicyclette des africains ou le poulet surgelé qui vient de chez nous ? Et que se passe-t-il ? Le paysan africain meurt en tant que paysan, il abandonne son sol, le désert avance, le bidonville de Lomé grandit, les enfants qui ne veulent ni se prostituer ni se droguer prennent un bateau et s'ils ne se noient pas ils sont arrêtés... Donc, tu vois, ton poulet contient beaucoup du malheur du monde. »*. La question du prix n'est pas une affaire en matière d'alimentation collective si l'on considère l'ensemble des questions de la santé et de l'environnement. L'agriculture - et notamment l'élevage bovin - est pour 20% dans le réchauffement climatique. C'est une donnée qu'il ne faut pas perdre de vue.

Voilà mes chers collègues, quelques idées. Je crois qu'à l'instar de mon voisin Pierre Rabhi, il faut que nous soyons tous des colibris. Ce petit oiseau pour éteindre l'incendie charrie dans son bec une goutte d'eau ; il fait des voyages et des voyages... il fait ce qu'il peut...

Nous sommes ici plus que des colibris - pas loin du canadair - pour éteindre l'incendie, nous avons un pouvoir...

Abusons-en pour l'environnement.

## Présentation de la démarche de l'Assemblée consultative : objectif, rôle des correspondants, Stéphane Cartou, directeur du CAUE 30



Merci beaucoup Edouard Chaulet pour ce discours inaugural, Nous prendrons les questions après avoir expliqué le fonctionnement de cette assemblée consultative. Certains sont venus des confins du département. Vous avez bravé l'orage et nous vous remercions, tout d'abord, pour cet effort, vous qui êtes tous engagés dans des mandats municipaux et associatifs. Près de 200 communes ont délibéré pour faire partie de cette Assemblée, preuve que les sujets d'architecture, d'urbanisme et d'environnement interpellent les conseils municipaux et nous le savions déjà.

Quelques mots sur le CAUE et, avant tout, la présentation des quelques membres éminents de notre conseil d'administration qui sont présents ce soir. A côté de notre Présidente Maryse Giannaccini, conseillère départementale du canton de Calvisson, Madame Hélène Meunier, conseillère départementale du canton du Vigan, conseillère municipale de la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort et en charge de la délégation lecture publique au Conseil départemental ; Madame Bernié-Boissard qui est personne qualifiée au conseil d'administration du CAUE, professeur émérite en géographie, aménagement du territoire et Monsieur Duval, représentant de l'Ordre des Architectes.

Le CAUE est une association non reconnue d'utilité publique mais qui l'est de fait. Elle est financée par la Taxe d'Aménagement (ex TD CAUE) prélevée par le Département et reversée à certaines structures dont le CAUE.

Son conseil d'administration est composé de 25 personnes et son originalité est qu'il représente un peu la société civile : des élus départementaux, des représentants de l'Etat avec l'architecte des bâtiments de France, des représentants de la DDTM et ensuite nous avons un volet plus économique avec l'Ordre des Architectes, la Société Française des Urbanistes, les géomètres, les paysagistes, l'Agence d'Urbanisme de Nîmes et de la région Alésienne, l'Ecole d'Architecture de Montpellier... Ce groupe composite assure l'orientation du CAUE.

Le CAUE compte 15 salariés : architectes, urbanistes, paysagistes au service des gardois et tout d'abord au service des communes. Nous travaillons avec l'Agence Technique Départementale, nouvelle petite structure dont l'objectif est aussi de répondre aux questions des collectivités pour vous permettre de mieux vous repérer dans un contexte complexe sans recourir à des cabinets très coûteux.

Le conseil du CAUE va également vers les particuliers via également le conseil en économie d'énergie, mes collègues sont dans la salle.

La troisième fonction est la sensibilisation c'est à dire faire en sorte que tout citoyen soit conscient des problématiques d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

La loi de 1977 a 40 ans et les CAUE sont aujourd'hui pleinement d'actualité avec les défis qui s'imposent, la transition énergétique notamment. Il est important que chacun soit conscient de ces enjeux qui nécessitent de travailler sur les mentalités, faire évoluer les gens dans la façon de concevoir l'aménagement de l'espace, expliquer les cartes communales, les PLU, faire de la pédagogie pour la préservation de l'agriculture, des paysages pour attirer les touristes... Dans un département comme le nôtre, il faut être vigilant sur ce que nous allons faire de nos entrées de ville, de nos bourgs-centres... tout un tas de questions qui, finalement, sont mises en correspondance et pour lesquelles les élus locaux se trouvent pris entre la réglementation et les administrés qui ne comprennent pas toujours ce qu'ils peuvent attendre.

La réflexion qui a été menée au CAUE est de faire avec vous tous et pas seulement dans les bureaux entre spécialistes. Il y aura dans cette Assemblée plusieurs niveaux de participation. Bien sûr, ceux qui n'auront pas le temps de s'impliquer seront prioritairement destinataires de nos informations sur toutes ces questions, sur les nouvelles lois et pourront participer, comme l'ensemble des correspondants, à toutes les formations et sessions que nous organisons.

Nous allons prochainement travailler sur les bourgs-centres, sur les questions de centralité, avec la question des petits commerces de proximité qui ferment les uns après les autres... Nous allons réfléchir à toutes ces questions pour voir ce que l'on peut faire, nous allons travailler sur les lotissements ainsi que sur les nouveaux outils comme les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui peuvent permettre de donner un cadre, etc... ce sera donc un premier niveau pour ceux qui ont beaucoup d'engagement par ailleurs.

Le deuxième niveau est vraiment un travail en Assemblée Consultative et nous avons créé deux commissions, manière assez administrative mais nécessaire pour s'organiser dans un premier temps.

Une commission plutôt architecture et patrimoine ; une autre plutôt agriculture-paysage et vous êtes déjà nombreux à être inscrits dans ces commissions qui débiteront leurs travaux en septembre et se réuniront deux, trois fois. C'est une expérience nouvelle qui sera testée et l'évolution se fera au fur et à mesure de l'intérêt qui y sera porté par les correspondants.

Il y aura plusieurs aspects : d'une part, le conseil départemental pourra nous saisir sur certains sujets qu'il souhaite nous voir étudier, d'autre part il pourra y avoir une auto-saisine au sein de la commission qui pourra travailler sur des sujets qui lui semblent importants.

Le CAUE est une institution officielle et nous souhaitons apporter des éclairages sur des problématiques locales : mobilités, espaces publics, création de parc naturel... Ce sera un lieu d'écoute et de respect entre les gens pour bien poser les problématiques.

Le troisième aspect est plutôt un aller-retour entre vous et le territoire gardois en vue de repérer des initiatives intéressantes : rénovations portées par votre commune ou initiatives privées qui vous paraissent de qualité. Dans le Gard en matière architecturale, nous avons le privilège d'aller de la romanité jusqu'à l'époque contemporaine et toute la production qu'elle soit de la rénovation, qu'elle soit de la création architecturale, tout ce qui vous paraît intéressant peut être remonté afin de valoriser les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre : architectes et corps professionnels qui y prennent part et qui souvent ont peu de reconnaissance. Cela pourrait être couronné par un prix CAUE, l'idée étant surtout de reconnaître quelques projets intéressants. De la même façon, ce sera fait sur les projets environnement et initiatives citoyennes...

Prix environnement et prix architecture, cela peut vous paraître caricatural mais ce sont des façons de reconnaître les gens. Chaque année, ces commissions feraient remonter ces projets, les analyseraient ce qui signifie deux ou trois réunions : une en septembre, une en fin d'année, une en 2019 et, ensuite, il y aurait une restitution en Assemblée plénière l'an prochain pour remettre des prix à des lauréats. C'est quelque chose qui a déjà été fait au CAUE y a quelques années puisque le CAUE ne commence pas son existence aujourd'hui et possède une connaissance très fine des communes et de ce qui s'y passe, notamment en matière de création. C'est donc quelque chose que nous remettons au goût du jour parce que cela semblait manquer... ça existe dans beaucoup de départements et, dans le gard, avec 8000 habitants de plus chaque année, les problématiques de construction de qualité méritent qu'on s'y attarde. Donc voilà, de manière générale les fonctions de cette assemblée plénière qui se réunit, l'idée étant d'installer aujourd'hui cette commission.

### **Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30**

Pour en revenir à ce que je disais au début, ces commissions - en dehors du fait qu'elles seront régulières - sont bien là pour échanger, donner des idées aux uns et aux autres et faire que chacun soit force de proposition et au courant des évolutions architecturales, environnementales sur le territoire. Nous allons passer aux questions et demandons à Edouard Chaulet de venir nous rejoindre.

## Questions de la salle

### Antoine Raboudin, Association Rd'Evolution



Notre association basée au Vigan a une action forte au niveau des déchets et nous avons ouvert une ressourcerie il y a trois ans et demi.

Nous sommes en train de monter un projet citoyen de photovoltaïque sur les toitures, l'équivalent de ce qu'ont fait des amis à Aubais.

Ma question était « qu'avez-vous prévu comme outil numérique ? » car on sait que c'est souvent par là que l'on va réussir à faire un travail ouvert à la participation du plus grand nombre.

Notre association a été dynamisée par une formation sur cet outil là il y a quelques années et plus particulièrement sur l'activation des réseaux car nous nous impliquons beaucoup sur les échanges citoyens dans la dynamique de la transition Gard-Hérault.

Nous avons des propositions à faire au niveau des outils collaboratifs déjà en place qui pourraient vous servir et qui ont simplement besoin que l'on consacre un peu de temps et de technicité à leur développement...Par ailleurs, beaucoup de structures très actives dans leurs domaines les utilisent...

Nous sommes venus jusqu'ici parce que votre projet a résonné. L'ami qui a assuré notre formation est allé également assurer des formations sur le canton de Rennes où des entrepreneurs, des élus, et associations ont également été rassemblés sur un travail collaboratif. Non seulement toutes ces personnes ont pu se parler, se voir mais elles ont ensuite eu un outil pour poursuivre leurs travaux et leurs échanges. Cela a permis qu'à chaque nouvelle rencontre, chacun soit au fait de l'évolution des projets sans avoir besoin d'établir le rappel de ce qui avait été fait.

### Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30



Concernant l'utilisation du numérique, les conseillers info-énergie du CAUE – qui font largement chuter la moyenne d'âge de notre tribune – emploient dans leur travail une méthodologie qui inclut ce type d'outil. Nous sommes toutefois preneurs de toutes les suggestions et éléments pouvant valoriser nos méthodes de travail, cela pouvant également permettre à des personnes dont l'investissement dans l'Assemblée ne pourrait être qu'à minima de suivre les échanges et d'y apporter tout de même leur avis.



### Antoine Raboudin, Association Rd'Evolution

L'outil que l'on utilise est le YesWiki qui permet une formation rapide, suivie de la possibilité de créer plusieurs sites collaboratifs pour le réseau national des ressourceries ; la transition citoyenne qui organise un événement national.

Celui qui correspond le plus à votre thématique est celui qui s'appelle Territoires en transition. Il a rassemblé il y a un an une centaine d'acteurs, une soixantaine d'organismes et collectifs et a fait ressortir une douzaine de thèmes comme se loger ; se vêtir, etc... et l'on pourrait voir dans quelle partie il pourrait y avoir un apport plus institutionnel ainsi que du CAUE et du Département...

Nous sommes tout à fait prêts à mettre cela en place... voir s'il y a une enveloppe pour ça... ou une partie du temps consacré aux travaux de l'Assemblée.

### Stéphane Cartou, Directeur du CAUE 30



Le rôle du CAUE est vraiment de vous accompagner sur ce qui se passe dans vos communes, qui part de la valorisation du petit patrimoine, sur des questions d'urbanisme, d'amélioration de la qualité architecturale, sur la question des espaces publics avec parfois les conflits d'usage que l'on essaie de solutionner avec du mobilier urbain dont l'agencement nécessite parfois une analyse plus fine des situations et de la vie quotidienne.

Le CAUE peut vous accompagner sur bien des points.

### Richard Valmalle, Maire de Saumane



J'ai bien compris que l'on devait discuter calmement de tout cela mais je pense que le manque de questions vient de la lassitude des élus face aux problèmes de PPRI, de glissements de terrain, d'impossibilité d'agrandir une école en milieu rural, des autorisations régulièrement données pour l'agrandissement des campings sur les terres agricoles, de la création de zones commerciales dans lesquelles il n'y aura pas d'acheteurs faute de moyens financiers... Donc évidemment nous sommes tous ensemble et je suis d'accord avec votre action, c'est très bien mais la vraie question est : « *qui dans deux ans va encore bien vouloir se lancer dans une aventure municipale en essayant de maintenir son école ouverte, de faire un agenda d'accessibilité que les concitoyens puissent payer ?* ». Vous connaissez toutes ces questions puisque le CAUE est un appui aux collectivités mais il y aurait tellement de remarques qu'elles ne peuvent être formulées ici.

Mon collègue de St André de Valborgne m'a appelé tout à l'heure parce que l'endroit où l'on aimerait avoir un petit centre pour les agents des routes, a été déclaré inondable. A Saumane, on voudrait agrandir l'école qui est là depuis plusieurs siècles et on déclare qu'au premier étage de la mairie on est inondable. Voilà ce à quoi sont confrontés les élus.

Et j'apprécie beaucoup ce qui se fait, j'apprécie beaucoup ce que fait Monsieur Galzin mais le radon s'est rajouté et j'ai eu une réponse un peu verte, c'est mon défaut « *il ne manquerait plus qu'on ait le radon...* ». A Nîmes il n'y en a pas, ça tombe toujours sur nous alors...

Edouard a fait un discours auquel j'adhère complètement mais en réalité, les glissements de terrain, les normes qui continuent de s'ajouter de plus en plus pour construire y compris pour la collectivité... des réponses à nos questions vous les avez par contre des questions on en pose plus je suis désolé de vous le dire... on ne peut plus rien faire... on fait semblant de se réunir pour voir ce qu'on pourrait faire... on arrive pas à installer des agriculteurs, par contre le préfet ferme les yeux car il faut surtout sauver les campings et ça c'est un vrai problème... Vous le savez... bon j'ai terminé...

### Hélène Meunier, Conseillère départementale canton du Vigan



Bonsoir Richard, on se connaît donc c'est moi qui réponds. Je suis en tous les cas ravie de voir la présence de nombreux maires cévenols du canton que je représente ainsi que la présence de La Ressourcerie du Vigan. Cela montre quand même que, dans ce canton là, il y a encore des gens motivés et pas encore découragés bien que l'on puisse constater de nombreux blocages et difficultés administratives. On l'a vu sur la commune de Valleraugue avec leur projet, les écoles, les difficultés financières, je ne suis plus adjointe par choix politique mais consciente de tout ça.

Le rôle du Département que ce soit au travers du CAUE ou de l'agence technique départementale mise en place dans ses locaux ainsi qu'au travers du pacte territorial, c'est d'accompagner au mieux les communes avec les moyens qui restent.

On a parlé ici du petit patrimoine. Nous savons tous que le dispositif du plan patrimoine, dispositif important, intéressant et précieux ne peut pas être maintenu en l'état car il y a eu des renoncements. Je ne sais pas si la vie est un ensemble de renoncements mais je sais qu'il y a du volontarisme pour essayer de faire quand même.

C'est toute la noblesse du travail de l' élu, c'est difficile... Le rôle de maire est difficile et je ne sais pas si je pourrais avoir ce rôle mais ce sont là des pistes, des perspectives que nous essayons de nous donner collectivement, en partageant des expériences de plusieurs manières. Essayons de nous en emparer puisque cette volonté d'optimisme collective est posée ici.

Il y a des initiatives et je pense que ce qui se passe à Pratoconstal pourrait constituer un projet mis en valeur dans le cadre de ce qui est proposé aujourd'hui.

Je crois que donner de la visibilité à toutes ces choses est une façon de faire évoluer les positionnements politiques.

### Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30

Et je rajouterai que votre seule venue jusqu'ici est déjà signe d'espoir et le témoignage qu'il y a quelque chose à partager.

### Christophe Orliac, Association Nîmes en Transition



Je représente le collectif Nîmes en Transition qui s'intéresse à la question de la Transition citoyenne et écologique sur un territoire plus vaste que la ville de Nîmes puisque le collectif Rd'Evolution qui s'est exprimé y participe ainsi que le CAUE...

Alors je n'ai pas tellement de question mais je voulais vous féliciter pour cette initiative de rassembler les élus des communes et les associations. Il y a cette préoccupation que l'on partageait il y a quelques jours sur le peu de représentants d'associations ici même... Alors le collectif Nîmes en Transition regroupe plus de 45 structures ou équivalents d'associations, personnes morales. On fera en sorte de publier les travaux de ce forum permanent auquel vous nous avez invités.

L'enjeu, vous l'avez dit Madame la Présidente et Monsieur le Maire de Barjac aussi, est de bouger c'est ce à quoi l'on s'affaire en alimentant dans le collectif, la journée de la Transition en Septembre.

### Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30

Je vous rejoins et c'était également le contenu de mon propos tout à l'heure : il faut bouger car il n'y a qu'en étant acteur que l'on peut faire bouger les choses. On ne peut tout réussir mais ce que l'on réussira à faire constituera une marche de franchise.

### Edouard Chaulet, Maire de Barjac



Si je peux me permettre de répondre à Monsieur Richard Valmalle. Je l'ai trouvé – et c'est lié au temps – un peu pessimiste aujourd'hui... Dans ma conclusion tout à l'heure, très rapidement j'ai dit « *vous avez un pouvoir, abusez-en* ». Cela veut dire peut-être qu'il faut transgresser, c'est à dire tirer sur le licol et c'est ça qui fera la loi. (Applaudissements) Je prends un exemple qui n'a rien à voir mais, dans une cuisine centrale il est interdit de faire des œufs frits parce que le jaune ne cuit pas assez en température pour éliminer les éventuelles bactéries, voilà... Donc je peux donner une pomme traitée 25 fois à des gamins, sans aucun risque... sans même l'éplucher si je veux. Par contre, aucun contrôle sur ces pesticides, rien du tout. Donc voilà : société pasteurienne, traque du microbe, la démesure de laboratoires chirurgicaux, les cuisiniers sont des cosmonautes, on ne peut plus rentrer dans les lieux où se prépare la nourriture mais par contre sur les pesticides, aucun contrôle on peut donner des fruits pesticides... Eh bien moi je fais des œufs frits. On parlait de l'aïoli tout à l'heure... On a pas le droit de faire un aïoli avec des œufs et, une fois, le cuisinier respectueux des lois m'avait fait un aïoli avec l'ail d'un côté, la mayonnaise de l'autre et puis il a failli être excommunié de la cantine...

Il faut transgresser. On a parlé de Nîmes. Nîmes a eu une victoire aux cantines rebelles à Paris cette année. C'est bien. C'est preuve d'un progrès qu'effectue la ville de Nîmes mais quand je vois les

paysans chez nous qui font « des puits et des mains » pour avoir de l'eau et qu'à Nîmes il y a des friches autour du canal du Bas-rhône, je me pose des problèmes... Il y a de l'eau facile à Nîmes pourquoi y-a-t-il des friches ? On arrive à des problèmes d'ordres notariaux, c'est vrai aussi pour les centres-villes. J'ai la chance d'avoir un centre ancien - la chance - et la charge mais la plupart des bâtiments qui pourrissent, qui font partie du patrimoine, c'est des héritiers connus ou qui se disputent, ou le notaire qui traîne les pieds... le CAUE n'a-t-il pas un rôle à jouer dans des recherches pour sauver des bâtiments magnifiques, de centres anciens... ? tout ce qui bloque au niveau de l'acquisition foncière ? Pourquoi le CAUE ne participerait-il pas à une SAFER revue et modifiée... La Safer avec le CAUE et des élus également pourraient jouer un autre rôle... Voilà il y a des réformes à faire et, dans ces réformes, le CAUE peut peut-être agir. Voilà, moi je voudrai dire qu'on ne peut pas tout mais il faut tirer sur les brides de tout ce qui nous muselle. Les communes sont très encadrées, on leur met en permanence des camisoles de force eh bien il faut tirer, il faut les déchirer.

**Francis Mathieu, 1<sup>er</sup> adjoint chargé du Développement durable, commune de Robiac-Rochessadoule**



Je suis élu d'une petite commune minière Robiac-Rochessadoule. Je partage bien entendu de temps en temps le pessimisme de M. Valmalle et, de temps en temps, l'optimisme de M. Chaulet. Je remercie le CAUE pour cette initiative

On a encore eu l'aide du CAUE pour le PLU que nous mettons en place, nous avons bénéficié de l'appui et l'aide de Monsieur Fetet pour ne pas le citer qui nous accompagnait pour faire le cahier des charges et cela nous a été très utile. Il y a quelques années nous avons la visite et les conseils du CAUE dans le cadre des Villes et Villages Fleuris.

Nous sommes un village minier où nous avons entrepris il y a un an la requalification du centre-bourg, du cœur de village. On part de loin et nous avons eu l'aide du Parc National des Cévennes mais aussi du CAUE.

Ce que je peux dire c'est que tout n'est pas perdu. J'ai été maire et j'ai laissé la place à Monsieur Jaume en souhaitant qu'il continue dans cette dynamique et essaie de faire du développement durable dans le village et nous avons aussi des agriculteurs bio bien entendu et on en est très heureux.

Le CAUE peut avoir comme rôle de jouer les modérateurs parmi tous ces règlements et lois qui nous accablent et, comme vous l'avez dit, nous aider à démêler des problématiques un peu complexes. On se tournera vers vous bien volontiers. Merci d'avance.

**Stéphane Cartou, Directeur du CAUE 30**

Etre modérateur dans des règlements édictés à Paris ou à Bruxelles c'est une ambition que nous n'avons pas. Par contre l'un des objectifs de ce regroupement de personnes, c'est vraiment que les gens puissent se parler... Nous avons parlé des agriculteurs que l'on ne peut oublier avec toutes leurs contraintes économiques, légales et toute la difficulté de leur activité.

Le cloisonnement est bien la difficulté pour l'élu de donner un sens avec les pressions qui s'exercent et l'intérêt est bien d'être ensemble en partageant des expériences avec des personnes comme Edouard qui sont dans l'anticipation, d'autres qui ne partagent pas forcément la position et qui craignent les vétérinaires, la fermeture de la cantine...

Si le CAUE est une petite structure, c'est aussi l'endroit où l'on rencontre l'Architecte des Bâtiments de France, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et où les personnes peuvent se trouver face à leurs propres contradictions. Vous le faites régulièrement mais un lieu où l'on peut se parler et s'écouter c'est finalement quelque chose qui n'existe pas trop parce que pour les permis de construire agricoles on arrive devant la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) où cela est généralement tranché.

Après, c'est toujours compliqué d'expliquer à un pétitionnaire pourquoi il n'a pas eu son permis ou à d'autres que c'est une aberration de faire une construction agricole en zone qui nécessite pour eux une protection. On arrivera à faire société, à faire suivre nos concitoyens si on arrive à parler un peu entre nous. Alors vous le faites et parler entre nous ne fera pas des miracles mais cette petite tribune qui vous est offerte permettra, je l'espère, d'ici deux ans d'approfondir la réflexion puisqu'une trentaine d'entre vous se sont inscrits pour cela même. Par ailleurs l'architecte des bâtiments de France et la direction départementale des territoires et de la mer ne sont pas là aujourd'hui mais sont parties prenantes dans ces débats. C'est un temps un peu court mais qui donnera, j'espère, la possibilité d'avoir des échanges constructifs.

Il y aura ces deux commissions et par ailleurs l'Assemblée Consultative du CAUE se saisira de toutes les questions que vous souhaitez aborder. Des éléments nous sont par ailleurs déjà remontés sur le Parc Naturel des Garrigues autour d'Uzes et cette problématique peut être réfléchi dans ce cadre qui n'est pas celui d'une tribune politique.

### Norbert Chautard, Fédération Associations Cévenoles Nature Environnement



Je représente la Fédération des associations cevenoles environnement nature, la FACEN.

Je trouve que ce travail du CAUE est fantastique mais le petit point que je voulais mettre en avant est que vous êtes un outil collaboratif, il faut développer cela... Le nombre de misères que l'on entend au niveau de l'environnement par la presse ou la télévision mais quand on ouvre un peu les yeux et qu'on voit le nombre de petites expériences qui se passent : à Sommières, Lassalle ou dans d'autres villages... il manque une courroie de transmission, il manque ce côté positif qui se passe dans plein de petites expériences...

Le problème important est celui de la veille foncière... Quand on s'aperçoit comment les campings, les golfs, le tourisme parviennent à bouffer ces terres agricoles et lorsqu'on voit des jeunes maraîchers qui cherchent des lieux pour expérimenter et vivre autrement, on se dit qu'il manque une courroie de transmission et que le CAUE pourrait être ce lien...cette aide.

La question est également ; « *quelles terres laissons nous aux enfants ou quels enfants laisserons nous à notre terre ?* ».

Je sais que le CAUE travaille beaucoup sur la sensibilisation des jeunes et comment on peut modifier la structure mentale d'un village en faisant réfléchir les enfants à qu'est-ce que c'est que

cette terre qui n'est plus vivante à cause des pesticides... Bravo pour l'expérience de Barjac et il y a plein de petites expériences mais on ne les connaît pas donc je demande au CAUE d'être davantage porteur de tout ce qui se développe dans les Cévennes ou le Gard.

### Vincent Espagne, Association Rd'Evolution



Ma question est assez complémentaire... Je ne sais pas si vous allez faire des commissions décentralisées car moi j'ai passé plus de temps dans ma voiture qu'ici. Du coup je trouve que cette ambiance, il y en aurait besoin plus régulièrement, et de façon plus locale avec plus de temps plus de préparation en amont pour mieux connaître les demandes de chacun et mieux se connaître... Je suis une formation de chef de projet en Economie Sociale et Solidaire à Montpellier avec l'organisme « Initiatives Formation » et le fait d'avoir rencontré un élu qui nous a parlé de ses initiatives durant une journée, c'était extraordinaire. Il s'agit de quelqu'un qui était dans une expérience de transformation... Il s'agit de l'élu qui a construit le « Lieu du vin » près de Montpellier. Et de l'autre côté, je pense que les élus ont besoin d'en savoir plus sur le vivier de tous les acteurs, les associations mais aussi tous les gens qui arrivent avec des idées extraordinaires, les agriculteurs... tout un tas de gens qui arrivent avec des choses à faire et n'ont pas d'interlocuteurs...

### Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30

On démarre ce soir par une Assemblée Plénière pour que les personnes se rencontrent – il y en a à peu près 120 ce soir - et à présent il faut que l'on s'organise aussi. Cela va dépendre des inscriptions aux commissions.

Vous serez tenus au courant et évidemment on évoluera sur les outils et l'on va essayer de s'améliorer... Tout le monde sera entendu, par contre le CAUE ne va pas faire de miracles. On va poursuivre le travail sur les missions qui sont les nôtres pour faire remonter le plus loin et au plus haut ce qui se passera dans ces commissions avec la volonté d'être acteur et force de proposition sur le territoire...

### Stéphane Cartou, Directeur du CAUE 30

Le CAUE s'occupe aussi de pédagogie, c'est ma collègue Françoise Miller qui a cette mission au sein de l'équipe. Nous avons tout un tas d'activités en direction des jeunes et nous travaillons pour le prochain exercice sur un concours à destination des enfants, un concours photo pour sensibiliser les enfants à la question du paysage.

Cela s'effectue en partenariat avec l'Inspection d'Académie et va redescendre dans les écoles et les collèges de vos communes. Il y aura des prix : livres et tablettes à gagner, notamment.

**Antoine Raboudin, Association Rd'Evolution**

Je pense qu'il serait intéressant de croiser les travaux que nous allons commencer d'ici le deuxième semestre avec le travail immense qu'avait fait la Région sur les territoires à énergie positive. Les ateliers qui ont eu lieu pendant six mois ont été extrêmement riches en expériences et il serait bien de faire un rebond entre le travail initié par la Région, celui du Département et du CAUE.

Un mot que je n'ai pas entendu est la sobriété énergétique et parler de territoire, de préservation de bâtiment ou de remettre les terres aux paysans sans parler de sobriété énergétique... Je me retourne vers Edouard, on s'est croisé sur les bagarres contre le gaz de schiste... Aujourd'hui la transition c'est la sobriété énergétique et il y a un gros travail de fait avec les élus des petites communes, avec les associations d'usagers, les comités de quartier sur ce qu'est la sobriété énergétique et comment on peut la mettre en œuvre.

Et puis la deuxième suggestion, elle est très pratique : est-ce qu'il ne faudrait pas faire en sorte d'accompagner tous les élus de toutes les communes du département pour que ce soit zéro pesticide partout ? Il y a des villages aujourd'hui où les services techniques ne mettent plus de pesticides, c'est fini, et donc du coup ça donne des exemples aux citoyens pour ne plus mettre de pesticides dans leurs jardins.

**Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30**

Encore une fois c'est à vous de suggérer vos idées dans les commissions bien que nous ne pourrions pas tout faire pour accompagner tous les maires. J'ai oublié tout à l'heure d'excuser Monsieur le Vice-Président du CAUE, Monsieur William Portal et je remercie M. le Maire de Vers-Pont-du-Gard de nous accueillir également.

**Marie-Pierre Mercier, CIT'EN, participation citoyenne à la transition énergétique**

C'était juste une petite information concernant le conseil en pédagogie. Dans l'académie de Montpellier il y a un groupe de production de ressources, d'éducation Développement Durable qui organise des formations pour les enseignants ; principalement pour les enseignants de lycée et de collège mais aussi maintenant pour ceux du primaire, et il serait peut-être intéressant de faire un travail thématique sur le paysage pourquoi pas avec ce groupe de production de ressources.

**Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30**

Françoise, on note. Une dernière question puis on ira boire le verre de l'amitié.

**Norbert Chautard, Fédération Associations Cévenoles Nature Environnement**

Plusieurs fois vous avez dit à la Tribune qu'il y aura des prix ce qui signifie que l'on va mettre les gens en concurrence et ce terme je ne l'aime pas du tout...lorsqu'il y a prix cela signifie qu'il y aura un premier et un deuxième...

**Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30**

C'est une reconnaissance...

**Norbert Chautard, Fédération Associations Cévenoles Nature Environnement**

Oui mais je trouve que c'est plus intéressant comme on l'avait fait pour le thème de l'asthme, de la santé et l'architecture il y a 20 ans avec le CAUE de mettre les écoles en relation, c'est une manière beaucoup plus productive...

**Stéphane Cartou, Directeur du CAUE 30**

J'ai fait, de mon côté, une retrospective de ce que la structure avait produit et j'ai pu constater qu'il y avait également des prix dans l'intérêt aussi de faire connaître les architectes. Le but est que nos concitoyens soient au courant des productions et de ce qui se passe mais nous ne recherchons en aucun cas la concurrence.

**Maryse Giannaccini, Présidente du CAUE 30**

Je vous remercie encore une fois pour toutes ces observations et vous invite à boire le verre de l'amitié en prolongeant les discussions. Merci à tous.



## II. Seconde partie : synthèse et prolongements

### Deux axes de travail pour une vision sensible du territoire gardois

L'objectif premier de l'Assemblée Consultative du CAUE du Gard est de créer un lieu de rencontres entre élus locaux et membres d'associations pour mettre en avant une vision sensible du territoire.

Deux axes de travail ont été annoncés pour structurer ce travail collectif dont le croisement des regards constituera l'originalité.

**AXE 1** Repérer les actions innovantes des communes en matière de cadre de vie pour valoriser des espaces, des architectures, des expériences citoyennes.

**AXE 2** Engager des réflexions sur des sujets de fond relatifs à l'action publique pour souligner des manières de voir, des idées, des souhaits et faire émerger d'autres pistes d'aménagement du territoire.

### Composition des commissions

Le nombre d'inscriptions a conduit à scinder cette Assemblée en deux commissions parmi lesquelles les correspondants ont du faire un choix en fonction de leurs sensibilités.

Cette répartition a pu apparaître arbitraire et de nature à occulter la nécessaire transversalité sur laquelle s'appuie, par ailleurs, l'équipe même du CAUE pour élaborer ses interventions.

De la même manière, les thématiques proposées au sein de ces deux commissions sont très vastes c'est pourquoi celles-ci seront susceptibles d'évoluer en fonction de l'investissement que les correspondants pourront leur accorder.

### COMMISSION ARCHITECTURE-PATRIMOINE-HABITAT

Cette commission présente des sujets complexes. Le terme de patrimoine est en lui-même un concept-valise, difficile à maîtriser tant en terme de gestion que de définition : matériel ou immatériel, bâti ou environnemental ; doté de servitude ou voué à l'abandon ; jugé banal ou attirant les foules...

Le patrimoine représente à la fois un legs des générations précédentes et une exigence de pensée accordée à ce que nous-même, pourrons transmettre comme héritage aux générations futures.

S'il est difficile de savoir où commence et où s'arrête le patrimoine, il n'est parfois pas plus simple pour un non initié de définir objectivement ce qui est de l'architecture et ce qui n'en est pas...

Par ailleurs, à l'heure où l'insuffisance du nombre des constructions ne permet pas à chacun de se loger décemment que signifie-t-on exactement lorsque l'on parle d'habiter ?

Cette commission enregistre à l'heure actuelle 73 inscriptions : 57 communes et 16 associations.

### Liste des communes appartenant à la commission « Architecture-Patrimoine-Habitat »

Aigremont ; Arpaillargues et Aureilhac ; Arrigas ; Aveze ; Bagnols-sur-Ceze ; Baron ; Beaucaire ; Bezouze ; Blauzac ; Bordezac ; Cardet ; Codolet ; Cognac ; Congenies ; Corconne ; Crespian ; Cros ; Fourques ; Gallargues-Le-Montueux ; Garons ; Garrigues-Sainte-Eulalie ; Gaujac ; Générac ; La Calmette ; La Capelle-et-Masmolène ; La Rouvière ; Langlade ; Ledignan ; Lezan ; Meynes ; Molieres-sur-Cèze ; Mons ; Nages-et-Solorgues ; Ners : Pugnadoresse ; Robiac-Rochessadoule ; Rochegude ; Rodilhan ; Saint-Privat-des-Vieux ; Saint-Bauzely ; Saint-Bonnet-du-Gard ; Saint-Dionisy ; Saint-Genies-de-Comolas ; Saint-Hilaire-de-Brethmas ; Saint-Jean-de-Maruejols ; Saint-Jean-de-Serres ; Saint-Laurent-de-Carnols ; Saint-Mamert-du-Gard ; Saint-Marcel-de-Careiret ; Saint-Martin-de-Valgalgues ; Seynes ; Tharaux ; Trèves ; Uzès ; Vénejan ; Vers-Pont-du-Gard ; Villevieille.

### Liste des associations appartenant à la commission « Architecture-Patrimoine-Habitat »

Accueil des Villes Françaises ; ASERPUR ; CAPEB ; CIT'EN ; Comité de quartier Plateforme Cadereau ; FACEN ; Ecommun Toit ; Fédération Française du Bâtiment ; Laboratoire Espace ; Le Provence et Languedoc Sun ; Le Spot ; Les Survoltés ; L'Uzège ; Nîmes-en-Transition ; PISTES ; MNE-RENE 30.

## COMMISSION PAYSAGE-AGRICULTURE-INITIATIVES CITOYENNES ENVIRONNEMENTALES

Dans le même ordre d'idées, des remarques analogues peuvent s'effectuer sur cette deuxième Commission. Les problématiques qu'elle présente sont toutes aussi complexes, passionnantes et ancrées en chacun de nous : l'agriculture renvoyant bien souvent à des liens familiaux, le paysage à des images, des souvenirs...

A l'heure où nous écrivons, 43 correspondants ont choisi cette commission : 37 sont élus locaux ou mandatés par la commune et 6 sont membres d'une association.

### Liste des communes appartenant à la commission « Paysage-Agriculture-Initiatives citoyennes »

Aspères ; Aubais ; Aujargues ; Bonnevaux ; Bourdic ; Cannes-et-Clairan ; Carnas ; Chusclan ; Clarensac ; Connaux ; La Calmette ; Lamelouze ; Lanuejols ; Martignargues ; Montclus ; Montignargues ; Montpezat ; Notre-Dame-de-la-Rouvière ; Orthoux-Serignac-Quilhan ; Peyremale ; Pujaut ; Redessan ; Remoulins ; Ribaute-les-Tavernes ; Rousson ; Saint-Cézaire-de-Gauzignan ; Saint-Julien-de-Cassagnas ; Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille ; Sainte-Croix-de-Caderle ; Savignargues ; Souvignargues ; Saint-Jean-de-Ceyrargues ; Saint-Jean-de-Valerisclè ; Tornac ; Tresques ; Vic-le-Fesq.

### Liste des associations appartenant à la commission « Paysage-Agriculture-Initiatives citoyennes »

Arthoteque Sud ; Comité de Quartier Route d'Alès ; Côté Jardins Solidaires ; Gîtes-de-France Tourisme Vert ; ECLR et conseil coopératif CITRE ; Parc National des Cévennes ; PASSIM.

## Note d'intention pour les travaux de la rentrée

Les correspondants seront régulièrement destinataires des informations liées aux domaines d'interventions qui sont ceux du CAUE et avertis des formations et séminaires organisés par l'équipe elle-même.

Si 20% des correspondants ont, d'une manière générale, averti que leur emploi du temps ne leur permettrait pas de participer aux séances de travail durant l'année, ils ont tout de même assuré qu'ils seraient présents à l'assemblée plénière durant laquelle les résultats de ces travaux seront restitués.

Plus de la moitié des correspondants ont indiqué qu'ils prendraient une part active à ces travaux dont l'engagement s'effectuera, à la rentrée, selon les deux axes précédemment annoncés. Au cours du mois de Septembre, les commissions seront invitées séparément pour exprimer leurs premières suggestions ou souhaits :

- d'une part sur les expériences à mettre en valeur sur le territoire gardois :
  - 14 communes et 3 associations ont, à ce jour, exprimé leur intérêt pour s'engager dans ce travail pour la commission Paysage-Agriculture-Initiatives citoyennes ;
  - 16 communes et 10 associations pour la commission Architecture-Patrimoine-Habitat
  
- d'autre part sur une réflexion de fond à entamer dans l'objectif d'exprimer une position et d'en faire acte dans une écriture collaborative (article ou publication) :
  - 9 communes et 5 associations se sont montrées intéressées pour la Commission Paysage-Agriculture-Initiatives citoyennes ;
  - 24 communes et 13 associations pour la commission Architecture-Patrimoine-Habitat

30 Gard  
**c|a.u.e**  
Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement

